Avis public



PROMULGATION PROJET PARTICULIER PP-102

AVIS est par les présentes donné que la résolution approuvant le projet particulier PP-102 ci-après décrit a été adoptée par le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, à sa séance ordinaire du 22 novembre 2017, est réputée conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement et aux dispositions du document complémentaire de l'agglomération de Montréal et est entrée en vigueur le 12 janvier 2018 conformément à la loi.

RÉSOLUTION CA17 170301:

approuvant le projet particulier PP-102 visant à autoriser l'ajout d'un 4^e étage au bâtiment situé au 4700, rue Fulton, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 17017).

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau Accès Montréal de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce situé au 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée.

FAIT à Montréal, ce 17 janvier 2018.

La secrétaire d'arrondissement,

Geneviève Reeves